



UNIVERSITÉ PARIS II
PANTHÉON-ASSAS



FORMATIONS : **DROIT** - **SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**
SCIENCES POLITIQUES ET SOCIALES - **ÉCONOMIE-GESTION**

CERTIFICAT JURISTE CONCURRENCE - FORMATION EN DROIT DE LA CONCURRENCE

2018/2019

Direction: Mme Emmanuelle Claudel, M. Aymeric de Moncuit
Certificat - Droit

► PRÉSENTATION

DIPLÔME DÉLIVRÉ:
Certificat

DURÉE DES ÉTUDES:
5 journées sur 6 mois

MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT:
Formation continue

► OBJECTIFS

Fournir un panorama complet et actualisé du droit de la concurrence à un public de juristes d'entreprises, membres d'institutions publiques (notamment AAI), « compliance officers », « contract managers », et avocats désireux de développer une expertise concurrence, pour leur permettre de comprendre et d'identifier, notamment :

- les principales pratiques anticoncurrentielles et les procédures permettant d'éviter les sanctions pécuniaires ou de diminuer leur montant (procédures de clémence, de transaction et d'engagement) ;
- les actions possibles des entreprises victimes de violations des règles de droit de la concurrence et les méthodes permettant de quantifier le préjudice, dans le cadre d'actions en dommages et intérêts ;
- les opérations de concentration soumises à notification aux autorités de concurrence ainsi que les questions devant être traitées en amont pour faciliter leur approbation ;
- les principales règles en matière d'aides d'État ;
- les pratiques restrictives en matière de relations commerciales et les règles tarifaires à respecter ;
- les principales règles en matière de parasitisme économique et de concurrence déloyale.

Les atouts :

Une pédagogie moderne et efficace avec pour chaque sujet un enseignement interactif et dynamique composé :

- d'un exposé précis et synthétique des règles applicables du droit de la concurrence ;
- d'une mise en application pratique des connaissances acquises par le biais de focus sur des points d'actualité par des praticiens spécialistes des questions traitées.
- d'une étude de cas récapitulative en fin de cycle.

Un corps professoral composé d'universitaires et de praticiens spécialistes des questions de concurrence ;
Une formation certifiante de l'Université Paris 2 Panthéon-Assas.

MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris II Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@u-paris2.fr
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université



UNIVERSITÉ PARIS II
PANTHÉON-ASSAS



FORMATIONS : **DROIT** - SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
SCIENCES POLITIQUES ET SOCIALES - **ÉCONOMIE-GESTION**

► ADMISSION

NIVEAU D'ENTRÉE:

► PROFIL RECOMMANDÉ

- Juristes d'entreprises
- Membres d'institutions publiques (notamment AAI)
- « Compliance officers »
- « Contract managers »
- Avocats

MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris II Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@u-paris2.fr
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université



UNIVERSITÉ PARIS II
PANTHÉON-ASSAS



FORMATIONS : DROIT - SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
SCIENCES POLITIQUES ET SOCIALES - ÉCONOMIE-GESTION

► ORGANISATION DES ÉTUDES

Cycle de 5 jours de formation répartis sur 6 mois pour une durée totale de 35 heures.

PROGRAMME

Jour	Intervenants	Thèmes ^[1]	H.
Jeudi 23 mai 2019			
13h30-14h30	A. Lacresse (Avocat, cabinet Fidal)	INSTITUTIONS ET CRITÈRES D'APPLICABILITÉ DU DROIT EUROPÉEN La Commission, l'Autorité de la concurrence et leurs juridictions de recours ; les hypothèses de conflits de lois / conflits d'autorités	3,5
14h30-17h00	R. Saint-Esteben (Avocat, cabinet Bredin Prat)	DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE CONCURRENCE EN DROIT INTERNE ET EN DROIT DE L'UNION Les opérations de visite et saisie, l'enquête (demandes de renseignements, auditions), l'instruction (notification de griefs, rapport), la séance Focus à les droits des entreprises lors des opérations de visites et saisies (étude de cas)	
Vendredi 24 mai 2019			
09h00-12h00	E. Claudel (Professeur, Uni. Panthéon-Assas)	ENTENTES HORIZONTALES (cartels et échanges d'informations) Le principe d'interdiction des ententes en droit interne et en droit de l'Union ; la qualification des ententes (notion d'infraction par objet / par effet ; notion d'infraction unique et continue) ; la preuve de l'entente, la sanction des ententes	4
12h00-13h00	L. Donnedieu de Vabres (Avocat, cabinet Jeantet)	Focus à la procédure de clémence Prise de contact, conditions pour l'exonération et la réduction d'amende, contours de l'obligation de coopération, pratique décisionnelle et jurisprudence récent	
14h00-17h00	E. Claudel (Professeur, Uni. Panthéon-Assas)	ENTENTES VERTICALES Étude des pratiques contractuelles susceptibles de constituer des ententes illicites ; les exemptions en matière d'entente	3
Vendredi 24 mai 2019		Dîner en présence des intervenants (optionnel) Lieu TBC	

MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris II Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@u-paris2.fr
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université



UNIVERSITÉ PARIS II
PANTHÉON-ASSAS



FORMATIONS : DROIT - SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
SCIENCES POLITIQUES ET SOCIALES - ÉCONOMIE-GESTION

Jeudi 13 juin 2019 14h00-17h30	A. de Moncuit (Référéndaire, CJUE)	ABUS DE POSITION DOMINANTE Critères de la position dominante ; principales pratiques abusives (abus d'éviction, abus d'exploitation, analyse des remises et des autres pratiques tarifaires) ; approche par la forme / approche par les effets ; moyens de défense	
Vendredi 14 juin 2019 09h00-10h00	Michaël Cousin (Avocat, cabinet Ashurst)	Focus à études de cas préparés par Michaël Cousin (abus de position dominante dans le secteur des nouvelles technologies)	
10h00-12h00	E. Claudel (Professeur, Uni. Panthéon-Assas)	AMENDES ENCOURUES ET PROCÉDURES PERMETTANT D'ÉVITER OU DE LIMITER LA SANCTION Plafond et paramètres du calcul de la sanction ; Engagements et Transaction (ex procédure de non contestation de griefs en France) : conditions, bénéfiques et risques pour l'entreprise.	4
12h00-13h00	Isabelle Horem (Directrice juridique Distribution et Concurrence, Chanel)	Focus à les zones grises en matière de sanction, le cas des accords verticaux : retour sur l'arrêt Coty de la CJUE	
Vendredi 14 juin 2019 14h00-18h00	A. de Moncuit (Référéndaire, CJUE) et O. d'Ormesson (Membre de l'Autorité de la concurrence) pour l'étude de cas	AIDES D'ÉTAT : Qualification, légalité, exemptions, mise en œuvre de la procédure contentieuse Focus à la pratique des « tax rulings », les aides d'État en matière fiscale et la difficile application de la condition de « sélectivité » LES CONCENTRATIONS Présentation de la procédure de notification (notion de « concentration », identification des seuils de notification, délimitation des marchés pertinents, définition des marchés concernés/affectés) ; description des principaux effets anticoncurrentiels ; forme et négociation des engagements afin de faciliter l'approbation d'une opération de concentration ; sanction Focus à étude de cas préparé par Olivier d'Ormesson	4

MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris II Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@u-paris2.fr
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université



UNIVERSITÉ PARIS II
PANTHÉON-ASSAS



FORMATIONS : DROIT - SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
SCIENCES POLITIQUES ET SOCIALES - ÉCONOMIE-GESTION

Jeu 4 juillet 2019 13h30 à 17h00	J. Passa (Professeur, Uni. Panthéon-Assas, Avocat)	La concurrence déloyale et le parasitisme économique	3,5
Vendredi 5 juillet 2019 09h30-12h30	R. Amaro (Maître de conf., Uni. Descartes-Sorbonne Paris Cité)	PRATIQUES TARIFAIRES ET PRATIQUES RESTRICTIVES DE CONCURRENCE L'encadrement de la négociation commerciale, les règles de facturation à respecter, les délais de paiement à respecter, l'interdiction de la revente à perte Focus à la rupture brutale et les sanctions encourues sur le fondement de l'article L.442-6 ccom	3
Vendredi 5 juillet 2019 13h30-16h30 16h30-17h30	R. Amaro (Maître de conf., Uni. Descartes-Sorbonne Paris Cité) G. de Muizon (Reponsable du département Economic Advisory, Deloitte)	Les actions possibles des entreprises victimes de pratiques anticoncurrentielles L'évaluation du préjudice lié à une pratique anticoncurrentielle	4
Samedi 28 septembre 2019 9h30-12h30	Étude de cas récapitulative (non disponible à distance)	Restitution par les participants d'un cas pratique préparé à l'avance en groupe	3
Vendredi 4 Octobre 2019	Remise des diplômes et cocktail de clôture		

[1] Chaque thème couvre le droit français et le droit de l'Union européenne.

► PLUS D'INFORMATIONS

<http://www.u-paris2.fr/fr/formations/offre-de-formation/certificat/certificat-juriste-concurrence-formation-en-droit-de-la>

MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris II Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@u-paris2.fr
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université



UNIVERSITÉ PARIS II
PANTHÉON-ASSAS



FORMATIONS : **DROIT** - SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
SCIENCES POLITIQUES ET SOCIALES - **ÉCONOMIE-GESTION**

► CONTACT

[Julie Bossuat](#)

Téléphone : 01 53 63 86 22

Email : julie.bossuat@u-paris2.fr

► INSCRIPTION

Le [dossier d'inscription.pdf](#) est à envoyer dès maintenant et avant le 11 mai 2019.

► COÛT DE LA FORMATION

Tarif individuel : 1 690 € avant le premier avril, puis 1 990 € à partir du 1er avril

Tarif de groupe : 1 690 € par personne (à partir de 3 inscrits)

MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris II Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@u-paris2.fr
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université